



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ardèche

**POLE DU 1<sup>er</sup> DEGRE**

Affaire suivie par :  
Murielle Deldon  
Tél : 04 75669319  
Mél : [murielle.deldon@ac-grenoble.fr](mailto:murielle.deldon@ac-grenoble.fr)

Privas, le 13 mars 2023

18 place André Malraux  
BP 627  
07006 PRIVAS Cedex

L'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

à  
Mesdames et messieurs les enseignants du premier  
degré public

s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

**Objet : Mobilité départementale du 1<sup>er</sup> degré public 2023 - Appel à candidatures sur postes à profil**

**P.J. :**

Annexe n°1 – liste des postes vacants  
Annexe n°2 – liste générale des postes à profil  
Annexe n°3 – imprimé de candidature

Dans le cadre de la mobilité départementale, un certain nombre de postes font l'objet d'un appel à candidatures spécifique. Il s'agit de postes « à profil ».

Certains de ces postes, dont la liste figure à l'annexe n°1, sont à pourvoir à la rentrée 2023. Les profils des postes vacants peuvent être consultés sur l'intranet académique, à partir du portail interactif agent (PIA), rubrique personnels / recrutement / appels à candidatures.

Les personnels intéressés pour occuper l'un des postes à profil vacants doivent constituer un dossier de candidature composé de :

Une lettre de motivation ;

L'imprimé de candidature complété (Annexe 3).

Ce dossier de candidature doit être retourné au Pôle du 1<sup>er</sup> degré par courriel ([ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr)) :

**Au plus tard le 20 mars inclus.**

Les candidats seront ensuite convoqués pour un entretien devant une commission départementale le mercredi 5 avril prochain. La date sera confirmée et l'horaire précisé par courriel aux candidats.

Il est à noter que les personnels actuellement affectés à titre définitif sur un poste à profil (annexe n°2) et qui souhaitent obtenir une mutation sur le même type de fonctions doivent également faire acte de candidature dans les conditions précitées.

**L'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'Education nationale de l'Ardèche**

Pour le Directeur académique  
des services départementaux  
de l'Education nationale de l'Ardèche  
La Secrétaire générale  
Isabelle CHAILLAN

**Thierry AUMAGE**